

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 SEPTEMBRE 2012

- n° 66 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 16 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'introduire un sens unique au passage du Cardinal

Mme Elena Strozzi (Verts) résume le postulat ci-après :

"Nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'introduire un sens unique au passage du Cardinal en utilisant la deuxième voie pour la mobilité douce (piétons et vélos dans les deux sens), dans le but d'augmenter la sécurité des piétons, notamment des écoliers et des enfants.

Le passage du Cardinal représente l'endroit le plus dangereux du trajet maison – école pour les enfants alémaniques habitant à Pérrolles et qui sont obligés de fréquenter l'école de la Vignettaz. Il est connu que sous ce pont ferroviaire, les trottoirs sont extrêmement étroits. C'est uniquement grâce à une chance énorme qu'aucun accident grave ne s'y soit produit. L'aménagement d'un sens unique sur ce tronçon serait possible dans les délais les plus brefs, sans grand aménagement particulier, comme on a pu le constater lors des travaux de renouvellement du revêtement effectué au début de l'été passé."